

CONSEIL DE QUARTIER RENNES

Réunion du lundi 20 juin 2022

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Emmanuel PIERRAT, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Ile de France, en date du mardi 7 juin 2022, les membres du Conseil de Quartier Rennes se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emmanuel PIERRAT, le lundi 20 juin 2022 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collègue (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6^e ;

Monsieur Emmanuel PIERRAT, Personnalité Qualifiée ;

Madame Christine de KERCHOVE, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue (Associations) :

Madame Marie JULIENNE (La Maison MAGIS) ;

Monsieur Jean-Paul LAURAS (Partage 5, 6, 7).

3^e collègue (Habitants) :

Monsieur Jean-Paul COMBENEGRE, membre titulaire ;

Madame Magda MANSOUR, membre titulaire ;

Madame Laurence HARDY, membre suppléant ;

Monsieur Louis JOUVE, membre suppléant.

Étaient excusées :

1e collège :

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire.

2^e collège :

Monsieur Xavier GUESPEREAU (AGF) ;

Madame Marion DELCOURT (Les Parents de la rue Madame).

3^e collège :

Monsieur Guillaume THEVENIN, membre titulaire ;

Monsieur Stanislas VERJUS, Habitant titulaire ;

Monsieur Jean-Michel HERVIEU, membre suppléant ;

Monsieur Mohamed HAÏDARA, membre suppléant.

Introduction :

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence et salue Florence de VARAX, Adjointe au Maire en charge des six Conseils de Quartier qui assiste à la séance.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mars 2022 ;
2. Préparation de la participation au stand des Conseils de quartier du Vide-greniers ;
3. Propositions sur la commercialité de la rue de Rennes ;
4. Budget participatif : point sur les projets déposés pour l'arrondissement ;
5. Point sur les groupes de travail et les projets d'investissement :
 - achat de trois cendriers urbains ;
 - participation aux travaux de rénovation du sol du parc canin de l'allée du séminaire ;
6. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mars 2022

Le procès-verbal de la séance du 14 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Préparation de la participation au stand des Conseils de Quartier du Vide-greniers

Le Président donne la parole à la Coordinatrice afin qu'elle explique l'organisation du Vide-greniers des Conseils de Quartier du 6^e.

Elle rappelle qu'après deux ans d'absence pour raisons sanitaires, le Vide-greniers revient sur la place Saint-Sulpice le dimanche 11 septembre de 9h30 à 18h30. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 juin et les bulletins sont disponibles à l'accueil de la Mairie ainsi qu'en téléchargement sur le site internet de la Mairie. Elle explique qu'une tente sera consacrée aux Conseils de Quartier et une urne pour le vote du Budget participatif sera installée.

Les Conseillers souhaitent participer en utilisant la tente pour présenter aux visiteurs le Conseil de Quartier Rennes. Magda MANSOUR propose de créer pour l'occasion des panneaux avec les objectifs du Conseil. Louis JOUVE propose de mettre en place une boîte à idées. Jean-Paul COMBENEGRE pense à afficher un plan de l'arrondissement avec les différents quartiers. Laurence HARDY signale qu'un « 6^e infos » consacré aux Conseils de Quartier du 6^e avait été diffusé et suggère de le distribuer aux personnes intéressées.

Florence de VARAX propose aux Conseillers de lui faire remonter les idées et suggère d'établir un planning avec le passage de chacun au stand. Le Président indique qu'il convient de se coordonner et de fixer un rendez-vous entre conseillers. Louis Jouve se propose de coordonner cela.

3/ Proposition sur la commercialité de la rue de Rennes

Magda MANSOUR rappelle que dans le cadre du groupe de travail sur les commerces de la rue de Rennes, une marche exploratoire a été organisée le samedi 2 avril en présence de six Conseillers de Quartier. Cette marche couplée aux différentes statistiques étudiées en amont a permis de constater un fort turn over des commerces. Louis JOUVE précise que malgré l'aspect positif des réouvertures à l'automne 2021, l'inquiétude demeure car ce sont de nouveaux commerces et qu'il convient de faire un suivi. Il ajoute qu'il serait utile d'obtenir l'historique des boutiques.

Jean-Paul LAURAS considère que ce renouvellement permanent est là depuis longtemps et demande quel est l'objectif de ce travail. Il estime qu'au niveau du Conseil de Quartier il y a peu de pouvoir d'action et qu'en outre, à part le covid qui a impacté les boutiques, la rue de Rennes n'est pas en train de s'effondrer. Louis JOUVE répond qu'il faut être très vigilant face à celles qui restent fermées et s'installent dans une vacance.

Florence de VARAX demande si lors de la marche ils ont interrogé les commerçants. Magda MANSOUR répond que non. Florence de VARAX soumet l'idée de s'en rapprocher et le cas échéant de contacter l'association des commerçants. Le président indique que depuis quelques années cette dernière n'existe plus.

Céline HERVIEU propose de créer un petit questionnaire à destination des commerçants pour les connaître et demander leur avis. Jean-Paul COMBENEGRE estime qu'il convient de chercher les causes comme par exemple les loyers excessifs.

Florence de VARAX indique qu'elle va contacter Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement délégué au développement économique et commercial, afin qu'il intervienne lors de la prochaine séance du Conseil sur ce thème. Le Président ajoute qu'un protagoniste du projet Maine-Montparansse sera également invité dès que possible. Céline HERVIEU propose de s'en occuper.

4/ Budget participatif : point sur les projets déposés pour l'arrondissement

La Coordinatrice rappelle que suite à la Commission ad hoc du 6^e arrondissement pour le Budget participatif 2022 qui s'est tenue en Mairie le mercredi 18 mai, 10 projets ont reçu un avis favorable et seront soumis au vote des Parisiens du 8 au 27 septembre prochain. Elle cite ensuite les 10 projets retenus :

- Restaurer le patrimoine cultuel et culturel du 6^e arrondissement, pour un coût de deux millions d'euros ;
- Créer un espace scénique au Conservatoire Municipal ouvert à tous publics et styles, pour 975 000 euros ;
- Des vidéoprojecteurs interactifs pour les écoles du 6^e, pour 350 000 euros ;
- Dotation aux écoles de solution de fraîcheur, pour 500 000 euros ;
- Les jardiniers du Jardinnet, pour 70 000 euros ;
- Ouverture d'un jardin partagé rue du Cherche-Midi, pour 100 000 euros ;
- Révélation d'un petit jardin à l'angle Littré-Vaugirard, pour 200 000 euros ;
- Installation de brumisateurs urbains, pour 300 000 euros ;
- Bagagerie solidaire dans le 6^e arrondissement de Paris, pour 324 000 euros ;
- Un parc d'exercice et de détente canin, pour 25 000 euros.

5/ Point sur les groupes de travail et les projets d'investissement :

- **achat de trois cendriers urbains ;**
- **participation aux travaux de rénovation du sol du parc canin de l'allée du Séminaire**

Le Président indique que le Conseil souhaite acheter trois cendriers urbains pour les disposer devant les théâtres-cinémas : « le Lucernaire », « le Vieux Colombier » et « l'Arlequin ».

Jean-Paul COMBENEGRE informe les membres que son groupe de travail s'est réuni le mercredi 15 juin à « La Maison Magis » pour choisir notamment le modèle de cendriers qu'il souhaite installer. Il précise que le compte-rendu a été transmis à tous les Conseillers. Il annonce que parmi la liste proposée le modèle « Astre » a été plébiscité et qu'une fixation au sol a été retenue. Le Président propose que la Coordinatrice s'assure auprès du service de la Voirie qu'une fixation au sol est faisable. Le groupe de travail propose également que deux cendriers soient posés au droit de chacun des établissements, de chaque côté de la façade, soit au total six cendriers. Il explique par ailleurs que plusieurs propositions ont été évoquées pour le quartier : installer des poubelles « Cybèle » afin de renforcer la lutte contre les mégots sur la voie publique, conformément au vœu du Conseil d'arrondissement du 17 mai 2022 ; poser de façon systématique des cendriers « Astre Light » sur les potelets à proximité des emplacements des deux roues et des entrées de métro en suivant l'exemple de la Mairie du 6^e qui en a installé une centaine dans l'arrondissement ; distribuer dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier une affichette contenant des informations concrètes sur la gestion et le recyclage des déchets.

Le Président rappelle d'autre part que lors de la précédente séance, il avait proposé aux Conseillers de co-financer une partie de la rénovation du sol du parc canin de l'allée du Séminaire à l'aide du budget d'investissement du Conseil. Le coût pour cette rénovation s'élève à 13 718 euros dont la moitié du montant a été financé par le Conseil de Quartier Odéon. Jean-Paul COMBENEGRE estimant qu'il n'avait pas eu assez d'information à ce sujet et de temps pour y réfléchir avait refusé de voter ce projet et regrette que le Conseil de Quartier ne soit pas à l'origine de cette idée. Louis JOUVE émet des réserves également. Magda MANSOUR souhaite avoir un suivi des budgets du Conseil. Le Président soumet au vote cet investissement.

Les Conseillers approuvent à la majorité des votants cette dépense.

Le Président invite les Conseillers à donner leurs idées de projet d'investissement. Magda MANSOUR soumet l'idée de végétaliser l'angle de la rue Madame derrière la caserne des pompiers afin d'éviter les dégradations et nuisances. Céline HERVIEU propose de disposer des œuvres d'art sur les armoires électriques et de faire réaliser des fresques avec des poèmes ou en trompe l'œil sur les murs. Jean-Paul LAURAS signale qu'il convient de respecter un certain esthétisme et l'identité du quartier.

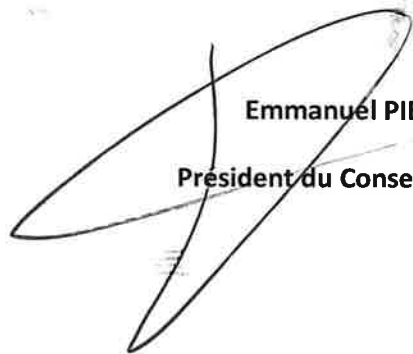
6. Questions diverses

Louis JOUVE constate que de nombreux panneaux de signalisation sont obsolètes et invite les Conseillers à les recenser. Il souhaite par ailleurs que les Conseillers surveillent l'état des arbres du

quartier et repèrent ceux qui sont remarquables. Il regrette que la Ville de Paris ne finance pas l'entretien des arbres des particuliers.

Jean-Paul LAURAS désire avoir des précisions sur les autorisations de terrasses dans le cadre du groupe de travail « Nuisances » auquel il appartient. Céline HERVIEU répond qu'elle va se renseigner. Elle s'étonne d'autre part que la bibliothèque André Malraux soit fermée. Elle propose enfin d'organiser un apéro convivial.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuel PIERRAT lève la séance à 20h30.



Emmanuel PIERRAT
Président du Conseil de Quartier